





Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

# CLOSED VOLUME VOLUME COMPLET

DATED FROM  
À COMPTER DU

1997-04-09

TO  
JUSQU'AU

1998-03-26

**AFFIX TO TOP OF FILE - À METTRE SUR LE DOSSIER**

**DO NOT ADD ANY MORE PAPERS - NE PAS AJOUTER DE DOCUMENTS**

**FOR SUBSEQUENT CORRESPONDENCE SEE - POUR CORRESPONDANCE ULTÉRIEURE VOIR**

FILE NO. - DOSSIER N°

VOLUME

8136-7-2-92



**Jean-Gilles Francoeur**

03/26/98 10:44 AM



To: René Archambault,  
cc: barraud@sasked.gov.sk.ca  
Subject: Projet de Zénon Park

Cher René,

Suite à ta lettre du 18 mars dernier, nous ne voyons aucune difficulté à inclure le projet de Zénon Park au budget existant de la sous-entente relative aux projets d'immobilisation de la gestion scolaire francophone. Nous sommes d'accord que cet ajout ne nécessite aucune modification à l'entente.

Merci pour la documentation concernant ce projet.

Nous attendons toujours l'approbation des modifications requises pour cette année (transferts aux budgets). Ça devrait nous arriver d'ici mardi prochain et on vous acheminera par courrier dès que possible. Nous ferons aussi de même pour le paiement final LOE.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information additionnelle.

Cordialement,

jgf

# Saskatchewan



Ministère  
de l'Éducation  
de la Saskatchewan

Bureau de la minorité  
de langue officielle

Official Minority  
Language Office

1500, 4e Avenue  
Regina, Canada  
S4P 3V7

1500 - 4th Avenue  
Regina, Canada  
S4P 3V7

le 18 mars 1998

M. Gilles Francoeur  
Patrimoine canadien  
Édifice Jules Léger  
15, rue Eddy  
7<sup>e</sup> étage  
OTTAWA ON K1A 0M5

Monsieur,

Nous vous demandons par la présente l'autorisation de payer la somme de 85 767,56\$, correspondant aux coûts de capitalisation de l'école de Zénon Park, avec des fonds provenant de la sous-entente relative aux projets d'immobilisation reliés à la gestion scolaire en français. Nous croyons que la sous-entente permet d'autres projets de capitalisation et de ce fait un amendement ne devrait pas être requis.

Ci-dessous une explication sommaire du projet de capitalisation pour l'école de Zénon Park.

### **Conseil scolaire fransaskois de Zénon Park: École de Zénon Park.**

L'école a aménagé dans l'ancien couvent de Zénon Park qui a été donné au conseil scolaire par la communauté religieuse.

#### Rénovation:

La rénovation des locaux a été prévue pour accommoder les étudiants.es et les enseignants.es de l'école.

L'ensemble de l'école a été conçu pour accueillir environ 40 élèves.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à d'éventuelle questions et comptons sur une coopération réciproque.

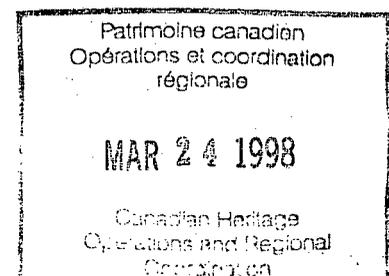
Veuillez agréer, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

René Archambault  
Directeur général

RA/wjb

Pièces jointes

... \GESTION \Projets d'immo.LTR



**PROJECTION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION**

**BUDGET ANNUEL**

**ÉCOLE DE ZÉNON PARK, ZÉNON PARK SK**

Activités	1994-95 \$	1995-96 \$	1996-97 \$	1997-98 \$	1998-99 \$	Total \$
Évaluation et examen en matière d'environnement						\$0.00
Acquisition de la propriété originale						\$0.00
Construction/rénovation					\$85,767.56	\$85,767.56
Coûts de location						\$0.00
Honoraires professionnels						\$0.00
Mobilier et équipements essentiels						\$0.00
(Autres activités pertinentes au projet)						\$0.00
<b>TOTAL</b>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$85,767.56	\$85,767.56

## CALENDRIER DES TRAVAUX / RAPPORT D'ACTIVITÉS

1998-1999

Nom du projet: CSF de Zénon Park

Description:

ACTIVITÉS	ÉCÉANCIER
Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement	Complété
Acquisition de la propriété originale	Complété
Finalisation des plans et devis	Complété
Dessins / préparation du site	Complété
Appels d'offres	Complété
Construction	n/a
Rénovation	Complété
Préparation / aménagement des salles de classes et aires de travail intérieures	Complété
Aménagements extérieur et paysagers	Complété
Ouverture officielle	Pas encore établie
(Autres activités pertinentes)	



8936-7-2-97

MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

**To/À :** Jean-Gilles Francoeur  
Agent principal  
Région de l'ouest

**From/De :** Jean Carrier  
Analyste financier  
Subventions et contributions

**Date :** 12 février 1998

**SUBJECT:** Gouvernement de la Saskatchewan - Gestion scolaire - Projets d'immobilisation  
**OBJET :** États financiers finaux certifiés pour 1997-1998

J'ai révisé ces états financiers et je formule les commentaires suivants:

**1. Résumé du financement**

Une contribution s'élevant à 15 900 000 \$ envers les dépenses admissibles des projets d'immobilisation a été approuvée en vertu de l'entente spéciale relative aux projets d'immobilisation conclue le 30 mars 1994 et modifiée le 31 mars 1995, le 29 mars 1996 et le 20 février 1997.

	Contribution approuvée	Dépenses réelles	Montants versés
1994-1995	3 500 000 \$	3 804 263 \$	3 500 000 \$
1995-1996	7 750 000	7 473 555	7 750 000
1996-1997	3 000 000	3 797 976	3 000 000
1997-1998	1 650 000	1 069 066*	1 329 561
1998-1999	0	-	-
<b>Total</b>	<b>15 900 000 \$</b>	<b>16 144 860 \$</b>	<b>15 579 561 \$</b>

\*Le montant des dépenses apparaissant sur les états financiers est de 1 646 853 \$, mais ce dernier inclus des dépenses de 577 787 \$ déjà incluses dans les dépenses de 1996-1997. Elles ne peuvent être comptabilisées deux fois.

Bien que les dépenses réelles de 1997-1998 soient inférieures au montant de la contribution approuvée pour cette même année, les dépenses totales dépassent le montant de la contribution maximale de 15 900 000\$. Donc, le solde de la contribution maximale pourra être versé.

**2. Recommandation**

Veuillez un dernier paiement de 320 439 \$ représentant le solde de la contribution maximale de 15 900 000\$.

  
Jean Carrier

Jean-Gilles / ~~dise~~

Devrions-nous mettre  
cette nouvelle dans le  
prochain bulletin ?

Si oui coordonner avec  
Remond et bureau  
régional.

R

0000890  
v



Government of  
Saskatchewan  
Media  
Services

Legislative Building  
Regina, Canada  
S4S 0B3  
(306) 787-6281

# News Release

| [Saskatchewan Government](#) | [Major Government Documents](#) | [News Release Archives](#) |  
| [Today's News Releases](#) |

Jan 26, 1998

98 - 050

## INFRASTRUCTURE WORKS FUNDING APPROVED FOR FRANCOPHONE COMMUNITY CENTRE

Ron J. Duhamel, Secretary of State for Western Economic Diversification and minister responsible for implementation of the infrastructure program in Western Canada and Carol Teichrob, Minister of Municipal Government today announced \$110,000 in funding for the Centre scolaire communautaire de Regina under Phase One of the Canada-Saskatchewan Infrastructure Works Program.

The funding will be used to complete a second building phase of the centre, including an expanded parking area and the installation of an elevator to provide access for people with disabilities.

"This announcement demonstrates the infrastructure program is as much about strengthening our social fabric and enhancing the quality of life for Saskatchewan residents as it is about maintaining roads and creating jobs," Duhamel said. "This facility will provide an important and needed gathering place for Francophone people and associations in Regina."

"Infrastructure funding is an investment in people and communities," said Teichrob, minister responsible for the Canada - Saskatchewan Infrastructure Agreement.

"We are pleased that this funding will contribute to a facility that will support the cultural activities of the Francophone community of Saskatchewan."

The \$1.3 million Centre scolaire communautaire de Regina is an addition to the Monseigneur de Laval Francophone School. The centre includes a community hall, the kitchen and food preparation area and office space for Francophone associations and school board.

The original Canada-Saskatchewan Infrastructure Works Program, signed in January 1994, is estimated to have created more than 5,200 short-term jobs, while at the same time making essential improvements to infrastructure throughout the province.

Federal funding for this initiative was provided for in the February 1997 budget and is therefore built into the existing fiscal framework. These projects underline the commitment of both governments to establish spending priorities that will best serve the people of Saskatchewan through efficient use of their tax dollars.

-30-

For more information, contact:

Joanne Mysak  
Manager, Consultations, Marketing  
and Communications

Government News Release 050

<http://www.gov.sk.ca/newsrel/1998Jan/050.98012601.html>

Western Economic Diversification  
Canada  
Saskatoon  
Phone: (306) 975-5942  
WD Toll-Free No.: 1-888-338-WEST  
(9378)

Russ Krywulak  
Executive Director  
Provincial and Municipal  
Relations Branch  
Saskatchewan Municipal  
Government  
Regina  
Phone: (306) 787-8887

WD World Wide Web site:  
English - <http://www.wd.gc.ca>  
French - <http://www.deo.gc.ca>  
Patrick Hall  
Saskatchewan Municipal  
Government  
Regina  
Phone: (306) 787-0689

---

Enfin la lettre.

Classe S.V.P.

JG.

CH 97-27280

CIOL

Ministre  
du Patrimoine canadien



Minister  
of Canadian Heritage

Hull, Canada K1A 0M5

NOV 20 1997

*Handwritten signature/initials*

L'honorable Ronald J. Duhamel  
Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)  
(Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)  
Édifice de l'Est, pièce 325  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Cher Ron,

Je vous remercie de votre lettre du 8 août dernier, concernant le projet du centre scolaire et communautaire de Régina.

Je suis bien au courant du dossier du centre scolaire et communautaire de Régina. À cet effet, un de mes adjoints, M. Michel Briskin, rencontrait, le 19 août dernier, les représentants de la communauté fransaskoise.

*Handwritten initials*

Permettez-moi de mentionner que le ministère du Patrimoine a déjà apporté une contribution de 4,3 millions de dollars aux volets scolaire et communautaire de ce projet d'une valeur globale de 4,9 millions de dollars. Il serait donc souhaitable que les autres partenaires augmentent leur participation. Ainsi, les fonctionnaires du ministère, en concertation avec le ministère de l'Éducation de la province, vont poursuivre leurs efforts afin de trouver une solution au financement de ce projet.

J'apprends que vous avez rencontré les représentants de la communauté de Régina au moment de votre passage en Saskatchewan le 15 octobre dernier. Je suis heureuse de constater que vous vous êtes engagé à maintenir votre appui au projet du centre scolaire et communautaire de Régina, comme l'a fait votre prédécesseur.

Je vous prie d'agréer, cher Ron, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Handwritten signature of Sheila Copps*

Sheila Copps

Canada



Patrimoine canadien Canadian Heritage

*copie Chrono op  
Lucie*

8136-7-2-97

Votre référence Your file

AUG 15 1997

Notre référence Our file

NOTE À L'INTENTION DE MICHEL BRISKIN

**VOS RENCONTRES DU 19 AOÛT AU BUREAU DE LA FÉDÉRATION  
DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU  
CANADA (FCFAC)**

(Pour information)

**RÉSUMÉ**

- ° Le mardi 19 août, vous rencontrez les représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFAC) et ceux de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC).
- ° Vous trouverez ci-joint des fiches d'information sur les dossiers susceptibles d'être discutés lors de ces rencontres.

*Hilaire Lemoine*

Hilaire Lemoine

Pièces jointes  
c.c. Marie-Geneviève Mounier  
Suzanne Besner

Préparé par :  
Lise Toupin, Programmes d'appui aux langues officielles, 994-3507

**Canada**



## RENCONTRE AVEC LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA (FCFA)

**Présents :** Gino LeBlanc, président  
Richard Barrette, directeur général

**Sujets qui seront abordés :**

- 1. Proposition de rencontres futures avec la ministre**
- 2. Unité nationale**

- 1. Proposition de rencontres futures avec la ministre**

Suite à la rencontre de la ministre avec le Conseil national des présidents et des présidentes (CNPP) en juin dernier à Terre-Neuve, la FCFA voudrait proposer un mécanisme pour de futures rencontres avec elle.

La FCFA propose d'organiser une table de la francophonie canadienne composée d'intervenants clés pour discuter des dossiers importants dans quatre secteurs : éducation, culture, communications et économie. Cette table se veut un forum plus élargi que celui du CNPP et pourrait se tenir de façon régulière sur une demie journée. La FCFA aimerait que les objectifs de ces rencontres soient précisés en étroite collaboration avec le ministère.

Il s'agit d'un mécanisme de consultation intéressant au moment où la ministre s'apprête à consulter ses collègues du Cabinet sur la relance des programmes d'appui aux langues officielles.

- 2. Unité nationale**

Les premiers ministres des provinces à l'exception de Lucien Bouchard veulent se rencontrer en novembre prochain pour élaborer entre eux un plan d'action sur l'unité canadienne. Ils ont convenu de ce projet lors de la rencontre des premiers ministres qui a eu lieu à la mi-août à St-Andrews.

La FCFA voudra discuter des démarches qu'elle prévoit entreprendre pour faire valoir sa position sur la dualité linguistique.

Rappelons que la FCFA considère la dualité linguistique comme une caractéristique fondamentale de l'identité canadienne et qu'elle doit être renforcée. Selon elle, l'épanouissement des communautés francophones partout au pays est une question d'identité nationale et cette dernière joue un rôle majeur dans l'édification du pays.

La FCFA voudra partager ses intentions concernant les élections provinciales du Québec qui pourraient avoir lieu au printemps prochain.

## **RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN (ACFC)**

**Présents :** Michel Vézina, président  
Louis Hémon, directeur général

### **Sujets qui seront abordés :**

- 1. Centre scolaire et communautaire de Régina**
- 2. Entente sur le développement de la main d'oeuvre**

- 1. Centre scolaire et communautaire de Régina**

Suite à la dernière note préparée par la région et dont vous trouverez copie en annexe, Hilaire Lemoine a rencontré M. Florent Bilodeau, directeur général des conseils scolaires fransaskois et a invité la communauté à sensibiliser M. Ronald Duhamel quant aux difficultés en cours et à lui demander un appui financier additionnel de la Diversification de l'économie de l'Ouest (DÉO). Une communication de la part de votre bureau auprès du bureau de M. Duhamel serait sans doute utile.

Il faut noter toutefois que selon les informations reçues du coordonnateur national de DÉO, l'agence doit subir des coupures de 84% dans ses programmes de subventions et de contributions pour l'année en cours. DÉO agirait maintenant à titre d'expert-conseil.

De notre côté, nous poursuivons nos discussions avec le ministère de l'éducation de la Saskatchewan pour l'inciter à contribuer au manque à gagner.

- 2. Entente sur le développement de la main d'oeuvre**

Lors de la réunion prévue avec M. Albinati, les représentants de la communauté feront aussi le point sur l'état des négociations en vue de la signature prochaine de l'entente. Vous trouverez copie de la correspondance récente entre DRHC et l'ACFC à ce sujet.

Suite à la note préparée par Sheila MacDonald à votre attention dont vous trouverez aussi copie en annexe, nous avons appris que les discussions se poursuivent entre DRHC et le gouvernement de la Saskatchewan. Une ébauche est prévue pour la fin septembre. Il n'est pas encore clair si la Saskatchewan voudra avoir une entente sur le transfert des employés en même temps. Si c'est le cas, l'échéancier sera reporté. DRHC entend aller au Cabinet à l'automne.

En ce qui concerne l'aspect linguistique, DRHC a informé la Saskatchewan qu'il entend inclure une clause semblable à celle utilisée pour le Manitoba. Selon nous, la communauté réagirait favorablement à cette approche.

PCH sera consulté lorsqu'il y aura une ébauche à l'automne.

COPIE - COPY

1997.07.25

NOTE À L'INTENTION DE MICHEL BRISKIN

CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE RÉGINA

(Pour information)

**RÉSUMÉ**

- Le Comité de planification du projet du Centre scolaire communautaire demande une contribution supplémentaire de 110 000 \$.
- Cette contribution compenserait les coûts supplémentaires de construction causés en grande partie par les nombreux délais à confirmer la participation financière du ministère au projet.

Contexte

- Le 27 septembre 1996, la ministre a annoncé au Comité de planification du projet du Centre scolaire communautaire une contribution de 950 000 \$, en vue de la réalisation de la Phase II du projet. Cette somme comprenait une contribution de 650 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien et de 300 000 \$ du ministère de la Diversification économique de l'ouest.
- Cette somme s'ajoutait à la contribution de 200 000 \$ de la Saskatchewan, annoncée en mars 1996, à la contribution de 100 000 \$ du ministère du Développement des ressources humaines, annoncée en février 1996 ainsi qu'à une contribution de 50 000 \$ de la communauté.
- Les démarches entre le ministère et celui de la Diversification économique de l'ouest pour le transfert de 300 000 \$ ont exigé beaucoup de temps et ont connu un important retard.

- Le long délai entre l'annonce de l'appui du gouvernement fédéral et celles des autres partenaires au projet a obligé le Comité de planification à entreprendre les travaux de construction durant la saison froide plutôt qu'à l'été, tel qu'initialement prévu. Des matériaux différents, et de quantité supérieure, ont été utilisés. La structure même de l'édifice a dû être modifiée entraînant des coûts supplémentaires de l'ordre de 55 000 \$.
- De plus, le Comité de planification n'a pu se prévaloir que d'environ 45 000 \$ des 100 000 \$ consentis par le ministère du Développement des ressources humaines entraînant ainsi un manque à gagner de 55 000 \$ en coûts de main d'oeuvre. Des difficultés encourues avec le syndicat de la construction qui a bloqué l'embauche de tels employés (entre autre attribuable au ralentissement du secteur de la construction durant la saison hivernale) et les modalités du programme sous lequel le financement DRH a été accordé ont limité le plein accès aux fonds promis.

### Considérations

- Sans une contribution supplémentaire, le projet connaîtra un important déficit et sa viabilité sera compromise. Il faut toutefois noter que le ministère du Patrimoine a contribué, jusqu'à présent, 1 275 000 \$ au volet communautaire de ce projet. De plus, le Ministère a accordé 2 983 867 \$ pour la partie scolaire, pour un total de 4 258 867 \$ sur un projet d'une valeur globale d'environ 4,9 M \$.
- Les représentants de la communauté francophone de Régina ainsi que les agences ayant appuyer le financement du projet sont conscients du délai entre l'annonce de la contribution du ministère et celle des autres partenaires au projet. Il est à prévoir que ces autres partenaires refuseront d'assumer le déficit et feront pression auprès du ministère.
- La communauté maintient qu'elle a suffisamment contribué au projet, que ce soit financièrement ou en nature. De plus, elle subit encore les conséquences de la baisse marquée du financement accordé aux organismes fransaskois par l'entente Canada-communauté.
- Fonds DRH : la directrice du bureau provincial de la Saskatchewan a consulté la direction régionale de DRH afin de débloquer les fonds retenus. Le bureau régional de DRH soutient que tout a été fait dans la mesure du possible et rappelle que la contribution financière en question n'était pas une subvention. Il est toutefois important de se rappeler qu'une

- 3 -

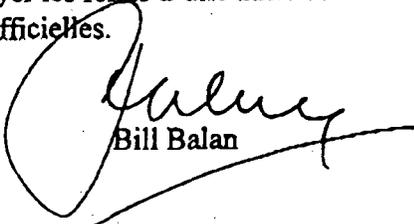
contribution semblable avait été versée avec succès pour la Phase I du projet, dans le cadre de l'Article 25, à l'intérieur de délais tout aussi serrés.

- Fonds DÉO : une somme de 300 000 \$ du *Fonds de développement culturel et d'identité canadienne* de 5.4 M\$ a été vouée à la Phase II du projet. À ce point-ci tout le fonds a été engagé à des projets qui sont en principe approuvés. Une copie de la correspondance entre la Ministre et Jon Gerrard à cet effet a déjà été envoyée.
- La construction de la Phase II est maintenant terminée et les organismes francophones de Régina viennent tout juste d'y aménager.

#### Options de financement

Étant donnée la contribution substantielle du Ministère pour ce projet et la situation financière très difficile des Programmes d'appui aux langues officielles, il est proposé de poursuivre les options de financement suivantes :

- poursuivre les démarches pour tenter de convaincre DRH de débloquer les sommes retenues en dépit des obstacles techniques ou d'identifier d'autres sources de financement au sein de ce ministère.
- explorer les possibilités d'obtenir une contribution supplémentaire du *Fonds de développement culturel et d'identité canadienne*.
- avenant l'échec d'une des deux premières options de financement proposées, considérer la possibilité d'octroyer les fonds d'une autre source que des programmes d'appui des langues officielles.



Bill Balan

Préparé par :  
Denis Racine  
Agent de programmes, Saskatchewan  
(306) 780-7285

SMA/DExR:  
Bill Balan, Région des Prairies et Territoires du Nord-Ouest  
(204) 983-2630

Office of the Minister  
of Human Resources  
Development

Cabinet du ministre  
du Développement  
des ressources humaines

Ottawa, Canada K1A 0J9

Monsieur Michel Vézina  
Président  
Association culturelle franco-canadienne  
de la Saskatchewan  
2132, rue Broad  
Régina (Saskatchewan)  
S4P 1Y5

JUL 2 1997

Monsieur,

La présente fait suite à votre lettre du 21 avril dernier, adressée à l'honorable Pierre S. Pettigrew, au sujet de vos inquiétudes quant à la protection des droits de la communauté fransaskoise dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale sur le développement du marché du travail.

Permettez-moi d'abord de réitérer l'engagement du gouvernement du Canada, et celui du ministère du Développement des ressources humaines, pour assurer le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle. Cet engagement nous a guidés tout au long du processus qui a mené à la conclusion des ententes sur le développement du marché du travail. Comme vous le savez sans doute, le gouvernement du Canada a maintenant signé huit ententes fédérales-provinciales qui contiennent toutes des engagements clairs par rapport à la prestation des programmes et services dans la langue de la minorité.

Quatre des ententes signées, à savoir celle avec Terre-Neuve, avec la Nouvelle-Écosse, avec l'Île-du-Prince-Édouard et avec la Colombie-Britannique, prévoient des mécanismes de co-gestion qui n'impliquent aucun transfert de responsabilités. Dans ces provinces, les programmes et les services continueront d'être assumés par le ministère du Développement des ressources humaines et il ne devrait y avoir aucun changement par rapport à la langue de service.

.../2

Canada

- 2 -

Pour ce qui est des ententes conclues avec l'Alberta, le Nouveau-Brunswick, et plus récemment avec le Manitoba et le Québec, on y prévoit que les provinces assumeront l'entière responsabilité des mesures actives d'emploi financées par le Compte d'assurance-emploi et de certaines fonctions du Service national de placement. Ces ententes incluent des engagements clairs et même, dans le cas du Québec, des arrangements précis quant à la façon dont les programmes et services seront disponibles dans la langue de la minorité. Toutes les ententes assurent donc la continuité des services. Les modalités précises de ces engagements varient d'une province à l'autre reflétant ainsi la situation particulière de chaque juridiction. À titre d'exemple, le Nouveau-Brunswick s'est engagé à donner les services sans référence à l'importance de la demande, ce qui est conforme à la législation provinciale à cet égard. Nous nous réjouissons particulièrement du fait que la Société franco-manitobaine et Alliance Québec ont tous deux exprimé publiquement leur satisfaction par rapport aux clauses linguistiques inscrites dans l'entente conclue avec leur gouvernement respectif.

Les discussions avec la Saskatchewan en vue d'une entente sur le développement du marché du travail sont, comme vous le savez peut-être, à un stade très préliminaire. Malheureusement, l'horaire chargé du ministre ne lui permet pas de vous rencontrer pour discuter d'une entente éventuelle avec votre gouvernement provincial. Par ailleurs, M. Allan Jacques, directeur régional exécutif pour la région de la Saskatchewan, se fera un plaisir de vous tenir informé des développements dans ce dossier.

J'aimerais en terminant vous assurer que le ministère maintiendra l'approche suivie jusqu'à maintenant qui a donné des résultats entièrement satisfaisants. Une éventuelle entente avec la Saskatchewan devra inclure des engagements par rapport à la prestation des programmes et des services dans la langue de la minorité, comme toutes les autres ententes conclues jusqu'à maintenant.

Je vous remercie de nous avoir fait part de vos préoccupations à cet égard et je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

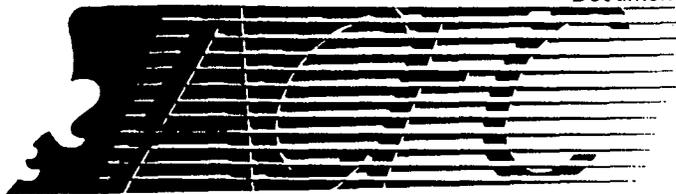
L'adjoint exécutif,

ORIGINAL SIGNED BY  
ORIGINAL SIGNÉ PAR

Patrick Tobin

c.c. L'honorable Sheila Copps, c.p., député

ASSOCIATION  
CULTURELLE  
FRANCO-  
CANADIENNE  
DE LA  
SASKATCHEWAN



CCHD-MINISTRES  
ECC-MINISTERS

1997 APR 29 A 8:59

Regina, le 21 avril 1997

Monsieur Pierre S. Pettigrew  
Ministre du Développement des ressources humaines  
Place du Portage, Phase IV  
140, promenade du Portage, 14<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec) K1A 0J9  
Télécopieur: (819) 953-2903

W/MINUTE (HR15)

Copies	LA
Group / Groupe	ECC / Prof
Action	Just-Mg Prio R
Signature de / of	P. Tobin
Accusé / Acknowledgement	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Échéance / Due Date	97.5.7
# dossier / File #	WM-155-1-97
NG / ID	859105

853936  
+858217

Monsieur le Ministre,

La présente lettre fait référence à celle envoyée le 19 février 1997, faisant état de notre inquiétude face à une éventuelle signature d'une entente de dévolution de pouvoir concernant le développement de la main-d'oeuvre de Ressources humaines Canada et de la Saskatchewan. Depuis ce temps, le Manitoba et le Québec ont signé pareilles ententes et nous avons eu vent que la Saskatchewan se préparait à entamer des discussions à ce sujet. La teneur de ces ententes nous est toujours inconnue du fait de leur trop récente signature. Cependant, notre inquiétude est toujours là d'autant plus qu'un fonctionnaire de Ressources humaines Canada nous a déclaré que nous avons raisons de l'être.

Dans la lettre que nous vous avons envoyée nous vous faisons part que Ressource humaines Canada est un joueur majeur dans le développement de notre communauté et ce fait est d'autant plus vrai depuis les dernières compressions budgétaires du Patrimoine canadien. Nous vous rappelons également que nous étions co-signataire d'une entente avec Patrimoine canadien et ce à partir du 22 avril 1996 et qui est effective jusqu'en 1999. Dans cette entente, il y a une clause (5.5) qui stipule que:

*"Les parties à la présente entente s'engagent à se consulter sur toute entente conclue avec tout palier de gouvernement touchant au développement et à l'épanouissement de la communauté fransaskoise."*

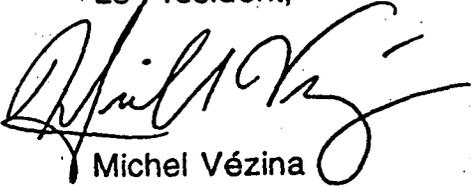
Cette clause fait ainsi référence à Ressources humaines Canada, puisque ce ministère touche directement au développement et à l'épanouissement de la communauté fransaskoise.

Nous vous demandons également une rencontre afin de discuter plus à fond de ce sujet qui est d'importance majeure pour notre communauté. Cette demande que nous vous avons faites s'est traduite par une fin de non recevoir par votre ministère, qui nous a d'ailleurs conseillé de communiquer avec un fonctionnaire de Regina. L'exemple du Manitoba est très significative à ce sujet, c'est suite à une rencontre ministérielle que le dossier a progressé. Nous vous demandons le même traitement.

Par cette lettre nous réitérons donc notre demande de rencontre avec vous, monsieur Pettigrew, pour discuter de ce sujet. C'est une question de survie, d'équité et de justice pour nous.

En espérant une réponse positive dans les plus brefs délais, veuillez agréer, monsieur Pettigrew, nos salutations les meilleures.

Le Président,



Michel Vézina

MV/nr

c.c. Madame Sheila Copps, Ministre responsable du Patrimoine canadien  
FCFA du Canada



Patrimoine canadien Canadian Heritage

*Saskatchewan*

COPIE - COPY

MAY 28 1997

Votre référence Your file

Notre référence Our file

NOTE À M. MICHEL BRISKIN

**VOTRE RENCONTRE AVEC L'ACFC AU SUJET D'UNE ENTENTE  
ÉVENTUELLE CANADA-SASKATCHEWAN SUR LE MARCHÉ DU  
TRAVAIL**

(Information)

**SOMMAIRE**

- Vous rencontrerez l'Association culturelle franco-canadienne (ACFC) de la Saskatchewan le 11 juin pour discuter de l'entente sur le développement du marché du travail en Saskatchewan.

**Contexte**

- L'ACFC a exprimé des inquiétudes dans ce dossier dès la signature de l'Entente Canada-Alberta. Elle déplorait le manque de consultation auprès de la minorité de langue officielle et la faiblesse des dispositions de l'Entente concernant la minorité de langue officielle.
- L'ACFC a aussi appuyé la Société franco-manitobaine dans ses revendications auprès de la ministre et du ministre responsable du ministère du Développement des ressources humaines dans ce dossier.
- Bien que l'esprit d'ouverture manifesté par le gouvernement Albertain et les garanties d'accès aux programmes et services de l'entente Canada-Manitoba aient satisfait les communautés franco-albertaine et franco-manitobaine, l'ACFC demeure inquiète vu le manque d'engagement du gouvernement de la Saskatchewan vis-à-vis sa minorité de langue officielle.

.../2



- 2 -

- L'ACFC justifie cette inquiétude par le peu de résultats des Ententes Canada-Saskatchewan pour la promotion des langues officielles et le manque de volonté du gouvernement de la Saskatchewan de confier à l'Office de coordination des affaires francophones un mandat clair et les ressources requises. De plus, la loi 2 de 1988 donne à la province un statut unilingue anglais et, contrairement au Manitoba, la Saskatchewan n'a pas de politique sur les services en français. Selon l'ACFC, seules les dispositions de l'entente pourront assurer l'accès aux programmes et services ainsi qu'une "juste part".
- D'autres inquiétudes ont été manifestées sur la question du transfert de fonctionnaires. Il est à prévoir qu'un certain nombre des fonctionnaires transférés soient bilingues. On veut que la province profite de cette occasion pour se doter d'une capacité d'offrir des services bilingues et qu'elle la maintienne à long terme.
- Les discussions en vue d'une entente avec la Saskatchewan sont à une étape très préliminaire; selon nos collègues à DRHC il n'existe pas encore d'ébauche d'entente. M. Allan Jacques, directeur régional exécutif pour la région de la Saskatchewan, s'est engagé à tenir l'ACFC informée des développements dans ce dossier.

### Considérations

- Par les ententes sur le développement du marché du travail, le Canada remplit les obligations énoncées à la partie II de la *Loi sur l'assurance emploi* de «travailler de concert» avec les provinces à la conception et l'exécution des mesures actives d'emploi financées par le Compte d'assurance-emploi.
- À ce jour, le gouvernement du Canada a conclu une entente sur le développement du marché du travail avec huit gouvernements provinciaux. Les modèles de partenariat inscrits dans ces ententes sont des plus diversifiés, allant de la responsabilité totale des provinces à l'égard de la conception et l'exécution de programmes actifs d'emploi, à la cogestion de ces programmes avec les provinces ainsi qu'à la collaboration de ces dernières à une gamme d'activités relatives au marché du travail.
- Dans le cas des ententes signées avec l'Alberta, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et le Québec, il s'agit d'ententes où les provinces assument

.../3

- 3 -

l'entière responsabilité des programmes actifs d'emploi et de certaines fonctions du Service national de placement.

- o Les ententes avec Terre-Neuve et Labrador, la Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard sont, quant à elles, des ententes de co-gestion qui n'impliquent aucun transfert de responsabilités. Ces ententes varient selon les besoins de chaque province. Il est à noter que la Colombie-Britannique envisage actuellement négocier en 1997-1998 une nouvelle entente qui lui remettrait l'entière responsabilité des programmes actifs à l'instar des 4 autres provinces mentionnées au point précédent.
- o La décision quant au modèle d'entente vient de la province et non du gouvernement fédéral.

### **Recommandations**

- o Vous pourriez indiquer aux représentants de l'ACFC qu'il existe diverses avenues d'intervention pour influencer l'entente pour qu'elle réponde aux besoins des fransaskois. Entre autres, ils peuvent :
  - faire des représentations auprès du gouvernement provincial quant au modèle d'entente qu'ils estiment le plus flexible et le plus apte à offrir les services et programmes en français;
  - si l'approche retenue par la province assume l'entière responsabilité des programmes actifs d'emploi, les fransaskois pourraient demander que soit incluse une clause spécifique qui assure la prestation de services et de programmes en français; à cet effet, la clause inscrite dans l'entente Canada-Manitoba paraît très intéressante (annexe);
  - demander que des représentants communautaires fassent partie du comité de gestion conjoint qui serait chargé de surveiller la mise en oeuvre de l'entente;
  - faire des pressions pour que soit incluse dans l'évaluation de l'entente une évaluation des services et programmes en français et des impacts de la mise en oeuvre de l'entente sur le développement des ressources humaines de la communauté fransaskoise.

.../4

- 4 -

- o Vous pourriez les assurer que le ministère du Patrimoine canadien continuera à suivre ce dossier de près pendant sa mise en oeuvre.
- o Vous pourriez mentionner également que le bureau provincial de la Saskatchewan participera aux travaux du sous-comité du ministère du Développement des ressources humaines responsable des clauses concernant la minorité de langue officielle.



Hilaire Lemoine

p.j.

Préparé par : Sheila MacDonald, DGPALO, 994-3577  
Denis Racine, Région des Prairies et TNO, (306) 780-7285

c.c. Lorraine Collins  
Norman Moyer  
S. Besner

i:\sheila\analysis.mcs\acfc-bri.not

## **Canada-Manitoba Agreement on Labour Market Development**

- 5.2 Manitoba will ensure that availability of assistance - under its provincial benefits and provincial measures and with respect to the functions of the National Employment Service for which it is assuming responsibility - is in either official language where there is significant demand for assistance in that language. In delivering its provincial benefits and provincial measures, Manitoba will actively offer its services in either official language in accordance with its French Language Services Policy.
- 5.3 In determining areas of Manitoba where, for the purposes of section 5.2, there would be considered to be a "significant demand", Manitoba agrees to use, as a guideline, the criteria for determining what constitutes "significant demand" for communications with, and services from, an office of a federal institution as set out in the Official Languages Regulations made pursuant to Canada's Official Languages Act.
- 5.4 Manitoba will consult with representatives of the Francophone community in Manitoba on the provision of French-language labour market development programs and services under this Agreement.

## **Entente Canada-Manitoba relative au développement du marché du travail**

- 5.2 Le Manitoba s'assurera que l'aide fournie dans le cadre de ses prestations et mesures provinciales et des fonctions du Service national de placement dont il assume la responsabilité soit disponible dans les deux langues officielles, là où l'importance de la demande le justifie. Dans l'administration de ses prestations et mesures provinciales, le Manitoba offrira activement ses services dans les deux langues officielles, conformément à sa Politique sur les services en français.
- 5.3 Pour la détermination des régions du Manitoba où, aux fins de la clause 5.2, la demande est importante, le Manitoba convient d'utiliser comme ligne directrice les critères de détermination de ce qui constitue une «demande importante» pour les communications avec une institution fédérale et les services qu'on peut en attendre, tels qu'énoncés dans le *Règlement sur les langues officielles* établi en application de la *Loi sur les langues officielles* du Canada.
- 5.4 Le Manitoba consultera les représentants de la communauté francophone du Manitoba au sujet de la prestation en français de programmes et de services de développement du marché du travail en vertu de la présente Entente.

Note de [illegible] (38)

- pas de nous. autre
- impact politique (good / ~~bad~~)
- Res.: adhésions auprès des autres ministères / l.o. fait leur part

Toujours difficiles  
sur note

\* comprend

\* Mise à jour  
pour sécher et  
venir

À info : —

\* [Bouguier]

\* État d'urgence  
subsiste dans le  
et situation pour être  
difficile il est  
proposé de poursuivre  
optimum de [000911] :

## NOTE À L'INTENTION DE MICHEL BRISKIN

### **CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE RÉGINA**

(Pour information)

#### **RÉSUMÉ**

- Le comité de planification de projet de centre scolaire communautaire demande une contribution supplémentaire de 110 000\$.
- Cette contribution compensera pour les coûts supplémentaires de construction causés en grande partie par les nombreux délais à confirmer la participation financière du ministère au projet.

#### **Contexte**

- Le 27 septembre 1996, la ministre annonçait au comité de planification du projet de centre scolaire communautaire une contribution de 950 000 \$ en vue de la réalisation de la phase II du projet. Cette somme incluait une contribution de 650 000\$ du ministère du Patrimoine canadien et de 300 000\$ du ministère de la Diversification économique de l'ouest.
- Cette somme s'ajoutait à la contribution de 200 000\$ de la Saskatchewan, annoncée en mars 1996, à la contribution de 100 000\$ du ministère du Développement des ressources humaines, annoncée en février 1996 ainsi qu'à une contribution de 50 000\$ de la communauté.
- Les démarches entre le ministère et celui de la Diversification économique de l'ouest pour le transfert de 300 000\$ ont exigé beaucoup de temps et ont connu un important retard.

Deputy Prime Minister and  
Minister of Canadian Heritage



Vice-première ministre et  
ministre du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

- ° Le long délai entre l'annonce de l'appui du gouvernement fédéral et celles des autres partenaires au projet a obligé le comité de planification à entreprendre les travaux de construction durant la saison froide plutôt qu'à l'été, tel qu'initialement prévu. Des matériaux différents, et de quantité supérieure, ont été utilisés. La structure même de l'édifice a dû être modifiée entraînant des coûts supplémentaires de l'ordre de 55 000\$.
- ° De plus, le Comité de planification n'a pu se prévaloir que d'environ 45 000 \$ des 100 000 \$ consentis par le ministère du Développement des ressources humaines entraînant ainsi un manque à gagner de 55 000 \$ en coûts de main d'oeuvre. Des difficultés encourues avec le syndicat de la construction qui a bloqué l'embauche de tels employés (entre autre attribuable au ralentissement du secteur de la construction durant la saison hivernale) et les modalités du programme sous lequel le financement DRH a été accordé ont limité le plein accès aux fonds promis.

### Considérations

- ° Sans une contribution supplémentaire, le projet aura un important déficit et sa viabilité sera compromise. *par Ardambault?* ||
- ° Les représentants de la communauté francophone de Régina ainsi que du gouvernement de la Saskatchewan sont conscients du délai entre l'annonce de la contribution du ministère et celle des autres partenaires au projet et donnent à ce dernier la pleine responsabilité des coûts supplémentaires. Avenant un déficit, il est à prévoir que les autres partenaires refuseront de l'assumer et feront pression auprès du ministère. *fait accompli*
- ° La communauté maintient qu'elle a suffisamment contribué au projet, que ce soit financièrement ou en nature. De plus elle subit encore les conséquences de la baisse marquée du financement accordé aux organismes fransaskois par l'entente Canada-communauté.
- ° Fonds DRH : la directrice du bureau provincial de la Saskatchewan a consulté la direction régionale de DRH afin de débloquer les fonds retenus. Le bureau régional de DRH soutient que tout a été fait dans la mesure du possible et rappelle que la contribution financière en question n'était pas une subvention. Il est toutefois important de se rappeler qu'une contribution semblable avait été versée avec succès pour la phase I du projet, dans le cadre de l'Article 25, à l'intérieur de délais tout aussi

Deputy Prime Minister and  
Minister of Canadian Heritage



Vice-première ministre et  
ministre du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

serrés.

- Fonds DÉO : une somme de 300 000\$ du *Fonds de développement culturel et d'identité canadienne* de 5.4 M\$ a été vouée à la phase II du projet. À ce point-ci tout le fonds a été engagé à des projets qui sont en principe approuvés. Une copie de la correspondance entre la Ministre et Jon Gerrard à cet effet a déjà été envoyée.
- La construction de la phase II est maintenant terminée et les organismes francophones de Regina viennent tout juste d'y aménager.

### Options de financement

- poursuivre les démarches pour tenter de convaincre DRH de débloquer les sommes retenues en dépit des obstacles techniques ou d'identifier d'autres sources de financement au sein <sup>de ce</sup> du Ministère.
- explorer les possibilités d'obtenir une contribution supplémentaire du *Fonds de développement culturel et d'identité canadienne*.
- que la ministre accorde une contribution supplémentaire afin de combler le manque à gagner.

Préparé par :

Denis Racine  
Prairie et Territoires du Nord-Ouest  
(306) 780-7285

Bill Balan, DexR, Prairie et Territoires du Nord-Ouest

Deputy Prime Minister and  
Minister of Canadian Heritage



Vice-première ministre et  
ministre du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

## Fiche d'information

### Rencontre de M. Briskin et A. Albinati, adjoint spécial du ministre P. Pettigrew. 9 juillet 1997

#### 1. Entente - Formation de la main-d'oeuvre

- Le ministre P. Pettigrew est très sensible à la question des langues officielles. Une rencontre avec le ministre provincial n'est pas exclue.
- La communauté souhaiterait une entente semblable à celle du Manitoba. Cela pourrait être difficile. Le contexte est tout à fait différent.
- M. Albinati demandera aux représentants de la communauté de rencontrer les fonctionnaires provinciaux.
- L'entente devrait être conclue d'ici la fin de 1997.

#### 2. Centre scolaire-communautaire - Regina

- Le personnel politique de M. Pettigrew et de M. Goodale travaillent en étroite collaboration sur ce dossier. Pour eux, le dossier est loin d'être clos.
- Le personnel politique du ministre P. Pettigrew souhaite un dialogue plus positif avec la communauté. Le cabinet de M. Goodale a été informé des difficultés rencontrées dans les échanges avec les gens de la communauté. (Ref. : communiqué de presse ci-joint de l'ACFC).
- M. Albinati n'était pas au courant du fait que la communauté avait obtenu 50 000 \$ (somme à préciser) des 100 000 \$ qu'elle attendait de DRH. Il examinera le dossier et fera rapport à Michel Briskin au cours des prochains jours.

#### SUIVI

- M. Albinati rencontrera les gens de la communauté au cours des prochains jours pour discuter de ces deux dossiers. Lorsque la date de cette rencontre sera connue, Michel Briskin appellera le groupe pour prendre rendez-vous. La note d'information à M. Briskin, présentement en préparation, devrait être rédigée en prévision de cette rencontre.

8136-7-2-97

Auteur : Lorraine Collins à REGINA

Date : 97/07/25 15:29

Priorité : Normale

cc : Claire Lemoine à JLS7-HULL, Bill Balan à WINNIPEG, Lise Toupin à JLS7-HULL

pour : Paul-Emile Leblanc à JLS7-HULL

Objet : Re: CSC - REGINA

ds

Cher Paul-Émile,

Tel que discuté cet après-midi, je suis très étonnée que le mot "telle" ait été ajouté à la note. C'est un petit mot, mais sa présence a un énorme impact. La version qui e été envoyée du bureau de la Saskatchewan à Winnipeg était bien celle sur laquelle nous nous étions entendue (pas de "telle"). J'ai contacté immédiatement le bureau régional de Winnipeg afin que la bonne version soit signée par Bill Balan et soit acheminée promptement à Michel Briskin. Bill fera un suivi téléphonique pour bien expliquer ce qui s'est passé et assurer que la recommandation soit fidèle à ce que nous avons convenus.

Jean-Silves  
Tel que discuté  
sup. classeur  
Merci  
Sre  
29/7/97

Je regrette sincèrement que cette situation se soit produise et t'assure de notre entière collaboration.

Reply Separator

Subject: CSC - REGINA

Author: Paul-Emile Leblanc at JLS7-HULL

Date: 7/25/97 2:22 PM

*Lise*  
*sup. classeur*  
*parler tout la semaine prochaine*  
*Merci*  
*Sre*

Dans la note à Michel Briskin datée du 23 juillet, votre région lui recommande que soit considérée la possibilité "d'octroyer des fonds d'une autre source telle que des programmes d'appui des langues officielles".

Dans la version de compromis que nous avons négociée avec beaucoup de soin, et dont tu m'as fait parvenir une copie, la phrase se lisait comme suit: "octroyer les fonds d'une autre source que des programmes d'appui des langues officielles".

Évidemment, l'ajout du mot "telle" change complètement le sens de ce que nous avons convenu.

Comme tu le sais, notre programme a déjà versé 4,3 millions de dollars dans le projet. Nous vous avons communiqué à plusieurs reprises que nous ne pouvions ajouter d'autres fonds compte tenu de notre situation budgétaire et des nombreuses autres priorités. Aussi, nous avons convenu que votre recommandation au cabinet de la ministre excluerait tout financement additionnel provenant de nos programmes. Votre formulation va à l'encontre de notre entente.

Pourrais-tu m'expliquer, s'il te plaît?

*Copies* *Be*  
*Jesi*

**Patrimoine Canadien  
Cabinet du Sous-ministre adjoint  
Citoyenneté et Identité canadienne**

**Canadian Heritage  
Office of the Assistant Deputy Minister  
Citizenship and Canadian Identity**

**FICHE DE SERVICE - ACTION REQUEST**

<b>Date</b>	1997-07-23
<b># Dossier - File</b>	[REDACTED]
<b>Transmise à - Referred to</b>	[REDACTED]
<b>Demandeur - Requestor</b>	CIADM

**Copies:**  SMA-ADM  DG CPM - PCM  
 DG AS - SA  PCSP - CPPS  
 DG OLSP - PALO  
 Conseil de gestion - Mgt Committee  
 Autres - Other D. Bellerose

**Requis pour / Required by**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Donner Suite<br>For action  | <input type="checkbox"/> Voir remarques pour détails<br>See remarks for details |
| <input type="checkbox"/> Rédiger une note de service au Ministre<br>Prepare memo to Minister                             | <input type="checkbox"/> À discuter avec le SMA<br>To discuss with the ADM      |
| <input type="checkbox"/> Rédiger une note de service au Cabinet du Ministre<br>Prepare memo to Office of the Minister    | <input type="checkbox"/> Voir note du SM ci-jointe<br>See DM's note attached    |
| <input type="checkbox"/> Rédiger une note de service au Sous-Ministre<br>Prepare memo to Deputy Minister                 | <input type="checkbox"/> Voir note du SMA ci-jointe<br>See ADM's note attached  |
| <input type="checkbox"/> Note de couverture pour signature du SMA<br>Covering note for ADM's signature                   | <input type="checkbox"/> Pour approbation<br>For approval                       |
| <input type="checkbox"/> Réponse pour signature du SMA<br>Reply for ADM's signature                                      | <input type="checkbox"/> À votre demande<br>At your request                     |
| <input type="checkbox"/> Accusé de réception pour signature de<br>Letter of acknowledgement for signature of             | <input type="checkbox"/> Faire circuler<br>Please circulate                     |
| <input type="checkbox"/> Réponse directe (prière de nous envoyer copie)<br>Direct reply (please send copy to our office) | <input type="checkbox"/> Répondre en<br>Response in _____                       |
| <input type="checkbox"/> Vos commentaires et/ou avis par écrit s.v.p.<br>Written comments and/or recommendations please  |   |

**REMARQUES / REMARKS:**

[REDACTED]

---



---

**IMPORTANT** si la présente vous a été envoyée par erreur, prière de la retourner sans tarder au bureau de l'expéditeur.  
**IMPORTANT** if this Action Request has been directed to you by error, please return to originator's office immediately.

1997.07.23

NOTE À L'INTENTION DE MICHEL BRISKIN

CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE RÉGINA

(Pour information)

**RÉSUMÉ**

- Le Comité de planification du projet du Centre scolaire communautaire demande une contribution supplémentaire de 110 000 \$.
- Cette contribution compenserait les coûts supplémentaires de construction causés en grande partie par les nombreux délais à confirmer la participation financière du ministère au projet.

**Contexte**

- Le 27 septembre 1996, la ministre a annoncé au Comité de planification du projet du Centre scolaire communautaire une contribution de 950 000 \$, en vue de la réalisation de la Phase II du projet. Cette somme comprenait une contribution de 650 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien et de 300 000 \$ du ministère de la Diversification économique de l'ouest.
- Cette somme s'ajoutait à la contribution de 200 000 \$ de la Saskatchewan, annoncée en mars 1996, à la contribution de 100 000 \$ du ministère du Développement des ressources humaines, annoncée en février 1996 ainsi qu'à une contribution de 50 000 \$ de la communauté.
- Les démarches entre le ministère et celui de la Diversification économique de l'ouest pour le transfert de 300 000 \$ ont exigé beaucoup de temps et ont connu un important retard.

- Le long délai entre l'annonce de l'appui du gouvernement fédéral et celles des autres partenaires au projet a obligé le Comité de planification à entreprendre les travaux de construction durant la saison froide plutôt qu'à l'été, tel qu'initialement prévu. Des matériaux différents, et de quantité supérieure, ont été utilisés. La structure même de l'édifice a du être modifiée entraînant des coûts supplémentaires de l'ordre de 55 000 \$.
- De plus, le Comité de planification n'a pu se prévaloir que d'environ 45 000 \$ des 100 000 \$ consentis par le ministère du Développement des ressources humaines entraînant ainsi un manque à gagner de 55 000 \$ en coûts de main d'oeuvre. Des difficultés encourues avec le syndicat de la construction qui a bloqué l'embauche de tels employés (entre autre attribuable au ralentissement du secteur de la construction durant la saison hivernale) et les modalités du programme sous lequel le financement DRH a été accordé ont limité le plein accès aux fonds promis.

### Considérations

- Sans une contribution supplémentaire, le projet connaîtra un important déficit et sa viabilité sera compromise. Il faut toutefois noter que le ministère du Patrimoine a contribué, jusqu'à présent, 1 275 000 \$ au volet communautaire de ce projet. De plus, le Ministère a accordé 2 983 867 \$ pour la partie scolaire, pour un total de 4 258 867 \$ sur un projet d'une valeur globale d'environ 4,9 M \$.
- Les représentants de la communauté francophone de Régina ainsi que les agences ayant appuyer le financement du projet sont conscients du délai entre l'annonce de la contribution du ministère et celle des autres partenaires au projet. Il est à prévoir que ces autres partenaires refuseront d'assumer le déficit et feront pression auprès du ministère.
- La communauté maintient qu'elle a suffisamment contribué au projet, que ce soit financièrement ou en nature. De plus, elle subit encore les conséquences de la baisse marquée du financement accordé aux organismes fransaskois par l'entente Canada-communauté.
- Fonds DRH : la directrice du bureau provincial de la Saskatchewan a consulté la direction régionale de DRH afin de débloquer les fonds retenus. Le bureau régional de DRH soutient que tout a été fait dans la mesure du possible et rappelle que la contribution financière en question n'était pas une subvention. Il est toutefois important de se rappeler qu'une

- 3 -

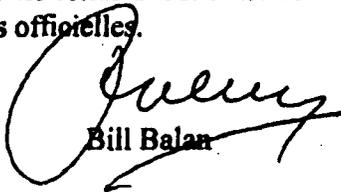
contribution semblable avait été versée avec succès pour la Phase I du projet, dans le cadre de l'Article 25, à l'intérieur de délais tout aussi serrés.

- Fonds DÉO : une somme de 300 000 \$ du *Fonds de développement culturel et d'identité canadienne* de 5.4 M\$ a été vouée à la Phase II du projet. À ce point-ci tout le fonds a été engagé à des projets qui sont en principe approuvés. Une copie de la correspondance entre la Ministre et Jon Gerrard à cet effet a déjà été envoyée.
- La construction de la Phase II est maintenant terminée et les organismes francophones de Régina viennent tout juste d'y aménager.

#### Options de financement

Étant donnée la contribution substantielle du Ministère pour ce projet et la situation financière très difficile des Programmes d'appui aux langues officielles, il est proposé de poursuivre les options de financement suivantes :

- poursuivre les démarches pour tenter de convaincre DRH de débloquer les sommes retenues en dépit des obstacles techniques ou d'identifier d'autres sources de financement au sein de ce ministère.
- explorer les possibilités d'obtenir une contribution supplémentaire du *Fonds de développement culturel et d'identité canadienne*.
- avenant l'échec d'une des deux premières options de financement proposées, considérer la possibilité d'octroyer les fonds d'une autre source telle que des programmes d'appui des langues officielles.



Bill Balan

Préparé par :  
Denis Racine  
Agent de programmes, Saskatchewan  
(306) 780-7285

SMA/DExR:  
Bill Balan, Région des Prairies et Territoires du Nord-Ouest  
(204) 983-2630



Canadian Heritage Patrimoine canadien

*\* dossier envoyé en région*

**facsimile**  
TRANSMITTAL

Canadian Heritage  
25, Eddy Street  
Room 11h29  
Hull (Quebec)  
K1A 0M5

Patrimoine Canadien  
25, rue Eddy  
Pièce 11h29  
Hull, Québec  
K1A 0M5

Date: *19 juin 1997*

To/A: *Kimberly*

From/De: *Julie*  
Office of the Assistant Deputy  
Minister, Citizenship and Canadian  
Identity/  
Bureau du Sous-ministre adjoint  
Citoyenneté et programme d'identité  
Canadienne

Phone: (819) 994-2164  
Fax: (819) 953-7067

Number of pages (including cover sheet): 8 1/2 x 11 ( )  
Nombre de pages (incluant la page couverture): 8 1/2 x 14 ( )

**MESSAGE:**

*Tel que discuté*

This message is intended for the use only by the individual or organization to which it is specifically addressed. It may contain privileged information, the disclosure of which may infringe on the rights of the third party. If you have received this communication in error, notify us immediately by telephone. Thank you.

Cette communication est exclusivement destinée à la personne ou à l'organisation à qui elle est adressée. Elle peut contenir de l'information privilégiée dont la divulgation pourrait porter atteinte aux droits de tiers. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous en aviser immédiatement par téléphone. Merci.

**Canada**



Bureau du sous-ministre  
 du Patrimoine canadien

Office of the Deputy Minister,  
 Canadian Heritage

*FPI*

SECURITY/CODE DE SECURITE	
CROSS REFERENCE :	CH96-42673
PREVIOUS CORRESPONDENCE:	

USS NO./ NO. DE SSE	484395
SU NO./NO. SU	CH97-21781

NAME/NOM	Briskin, Michel
SUBJECT/SUJET	Note de Briefing sur possibilités d'un appui financier supplémentaire pour le Centre (scolaire) communautaire de (Regina) - demandé par Ralph (Goodale)

REFERRED TO/TRANSMISE À	DATE	BY DATE/DATE DE RAPPEL
ADM Cit, Cdn ID/SMA Citoyenneté iden can	97/06/19	97/06/26
ATTENTION	C.C.	
N. MOYER	S. BESNER	H. HALAN M. WERNICK

ACTION TO BE TAKEN/MESURES À PRENDRE
Briefing note

REMARKS/OBSERVATIONS

COMMENTS/COMMENTAIRES

<b>IMPORTANT</b>	<b>IMPORTANT</b>
If this Action Request has been directed to you in error, please return to originator's office IMMEDIATELY.	Si la présente vous a été envoyée par erreur, prière de la retourner sans tarder au bureau de l'expéditeur.

*CSC Regina*

Office of the  
Minister of Canadian Heritage  
Cabinet de la ministre du Patrimoine canadien

MEMORANDUM

TO: SUZANNE BESNER  
Executive Assistant - DMO

FROM:  GREG ASHLEY  MICHEL BRISKIN  
 ROBERT NICASTRO  JILL KOGEJ

DATE: 14/6

...

REQUESTED BY: Michel Briskin (MP:  ) // Assistant ( )

CONTACT: \_\_\_\_\_

PHONE: \_\_\_\_\_ FAX: \_\_\_\_\_

...

INFORMATION REQUESTED:

*Il y a un manque à gagner pour la construction du centre francophone de Regina. SVP préparer note de budget sur possible lités pour nous de financer ce manque à gagner.*

RESPONSE REQUESTED: LETTER:  BN:  FACT SHEET:

FOR SIGNATURE OF: MINISTER:  Daniella May:  Jean Boutet:

DATE REQUESTED: 26/6

PLEASE FORWARD RESPONSE TO: BRISKIN

April 9, 1997

Hon. Ralph Goodale  
etc.

Sir:

The purpose of this letter is to request your assistance regarding the final stages in the construction of the Regina School-community centre, Phase 2.

As we have shouldered the project all along, you will remember the financing of this phase of the School-community centre in which the federal government has committed to provide \$1 050 000 (\$650 000 from the Department of Canadian Heritage, \$300 000 from the Department of Western Diversification, \$100 000 from the Department of Human Resources) jointly with the Provincial government (\$200 000 from the Department of Education) and \$50 000 from the francophone community, in order to ensure the francophone community in Regina a site which will allow this community to grow and to continue to contribute in a significant way to the entire Regina community, the province and the country.

After many months of negotiations and discussions with the contractors, we have had to reduce the size of the Centre by a significant amount, but there remains nonetheless \$110 000 more to pay for the completion of the project. One of the main reasons is that the construction of this project was performed over the winter, which brings along an increase in the submissions received. One other reason is because of a commitment from the Department of Human Resources for \$100 000 in cash. From the latest information received, it appears that we can only use \$45 000.

Given this shortfall to make up, we have written to Mme. Copps to request additional assistance.

In order to see this project brought to completion, we would appreciate meeting with you as soon as possible.

Knowing that you will be present at the <sup>Economic</sup> ~~electronic~~ forum Friday, April 11, 1997, or at another time which would be more convenient for you, we would be pleased to have a brief meeting with you, with the goal of resolving this impasse.

In waiting for a favourable response, we ask that you accept, Mr. Goodale, the expression of our sincere regards,

Denis Magnan  
President



## Association Canadienne-Française de Regina

2517, 25<sup>e</sup> avenue, Regina (Sask.) S4S 4P8 (306) 522-2772, Téléc. (306) 569-2402

Regina, 9 avril 1997

Honorable Ralph Goodale  
Ministre de l'agriculture  
Député de Wascana-Regina  
1870 Albert Street  
Regina, SK, S4P 4B7

Monsieur,

Le but de ce communiqué est de solliciter votre aide en ce qui concerne les dernières étapes de la construction du Centre scolaire communautaire de Regina, phase 2.

Nous ayant épaulé tout au long de ce projet, vous vous souviendrez du financement de cette phase du Centre scolaire communautaire où le gouvernement fédéral s'est engagé à fournir 1 050 000 \$ (650 000 \$ provenant du ministère du patrimoine canadien, 300 000 \$ du ministère de la diversification de l'Ouest, 100 000 \$ du ministère des ressources humaines) conjointement avec le gouvernement provincial, (200 000 \$ du ministère de l'éducation) et 50 000 \$ de la communauté fransaskoise, afin d'assurer à la communauté francophone de Regina un local qui permettra à cette communauté de s'épanouir et de continuer à contribuer de façon significative à l'ensemble de la communauté Réginoise, à la province et au pays.

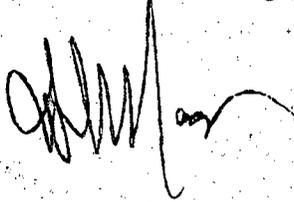
Après plusieurs mois de négociations et de discussions avec les contracteurs, nous avons dû diminuer de façon importante l'ampleur du Centre, mais il reste tout de même 110 000 \$ de plus à payer pour la finition du projet. Une des principales raisons est que la construction de ce projet s'effectue en hiver; ce qui apporte une hausse aux soumissions reçues. Une autre raison est en vertu d'un engagement de la part du ministère des ressources humaines de 100 000 \$ en espèce. Des dernières informations reçues, il est évident que nous pourrions utiliser que 45 000 \$.

En fonction de ce manque à gagner, nous avons écrit à Mme Copps pour solliciter une aide supplémentaire.

Afin de pouvoir apporter ce projet à terme, nous apprécierions pouvoir vous rencontrer dans les plus brefs délais.

Sachant que vous serez présent au forum économique vendredi le 11 avril 1997, ou à un autre moment qui vous serait plus convenable, nous serions heureux d'avoir une brève rencontre avec vous, dans le but de diminuer cette embûche.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur Goodale, l'expression de nos salutations distinguées.



Denis Magnan  
Président

**PROJECTION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION**

**ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES FRANSASKOIS**

**BUDGET ANNUEL**

	1994-95 \$	1995-96 \$	1996-97 \$	1997-98 \$	1998-99 \$	Total \$
SASKATOON	\$561,018.00	\$1,487,581.00	\$223,494.48	\$376,505.82	\$0.00	\$2,648,599.30
PRINCE ALBERT	\$642,649.00	\$2,071,143.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$2,713,792.00
GRAVELBOURG	\$500,000.00	\$324,992.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$824,992.00
NORTH BATTLEFORD	\$12,000.00	\$0.00	\$0.00	\$63,619.00	\$550,000.00	\$625,619.00
BELLEVUE	\$122,501.00	\$72,554.71	\$1,827,201.29	\$0.00	\$0.00	\$2,022,257.00
BELLEGARDE	\$750,000.00	\$1,191,843.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$1,941,843.00
VONDA	\$15,000.00	\$52,636.79	\$1,321,394.21	\$0.00	\$0.00	\$1,389,031.00
REGINA	\$900,721.00	\$2,233,146.00	\$287,688.16	\$862,311.84	\$0.00	\$4,283,867.00
<b>TOTAL</b>	<b>\$3,503,889.00</b>	<b>\$7,433,896.50</b>	<b>\$3,659,778.14</b>	<b>\$1,302,436.66</b>	<b>\$550,000.00</b>	<b>\$16,450,000.30</b>

Mis à jour le: 27 juin 1997

\* Inclut 1 million \$ pour Prince Albert, 1,300,000 \$ pour Regina, et un transfert de \$550,000 du budget pour les mesures spéciales au budget de capitalisation

JT 02 97 14:06 FR BMLD - REGINA

306 787 3164 A SEC D'ETAT

P 02/07

**PROJECTION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION**

**BUDGET ANNUEL**

**ÉCOLE CANADIENNE-FRANÇAISE, SASKATOON SK**

Activités	1994-95 \$	1995-96 \$	1996-97 \$	1997-98 \$	1998-99 \$	Total \$
Évaluation et examen en matière d'environnement						\$0.00
Acquisition de la propriété originale	\$221,686.00					\$221,686.00
Construction/rénovation	\$200,000.00	\$1,442,806.00	\$223,494.48	\$376,505.82		\$2,242,806.30
Coûts de location						\$0.00
Honoraires professionnels	\$139,332.00	\$44,775.00				\$184,107.00
Mobilier et équipements essentiels						\$0.00
(Autres activités pertinentes au projet)						\$0.00
<b>TOTAL</b>	<b>\$561,018.00</b>	<b>\$1,487,581.00</b>	<b>\$223,494.48</b>	<b>\$376,505.82</b>	<b>\$0.00</b>	<b>\$2,648,599.30</b>

Mis à jour: 27-06-97

JT 02 1997 14:06 FR BMLD - REGINA 306 787 3164 A SEC D'ETAT P 03/07

**PROJECTION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION**

**BUDGET ANNUEL**

**ÉCOLE MGR DE LAVAL, REGINA SK**

Activités	1994-95 \$	1995-96 \$	1996-97 \$	1997-98 \$	1998-99 \$	Total \$
Évaluation et examen en matière d'environnement						\$0.00
Acquisition de la propriété originale	\$528,418.00					\$528,418.00
Construction/rénovation	\$222,303.00	\$2,225,590.00	\$237,454.70	\$862,311.84		\$3,547,659.54
Coûts de location						\$0.00
Honoraires professionnels	\$150,000.00	\$7,556.00	\$50,233.46			\$207,789.46
Mobilier et équipements essentiels						\$0.00
(Autres activités pertinentes au projet)						\$0.00
<b>TOTAL</b>	<b>\$900,721.00</b>	<b>\$2,233,146.00</b>	<b>\$287,688.16</b>	<b>\$862,311.84</b>	<b>\$0.00</b>	<b>\$4,283,867.00</b>

Mis à jour: 27-06-97

JT 02 197 14:07 FR BMLD - REGINA 306 787 3164 A SEC D'ETAT P 04/07

**PROJECTION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION**

**BUDGET ANNUEL**

**ÉCOLE DE NORTH BATTLEFORD, NORTH BATTLEFORD SK**

Activités	1994-95 \$	1995-96 \$	1996-97 \$	1997-98 \$	1998-99 \$	Total \$
Évaluation et examen en matière d'environnement						\$0.00
Acquisition de la propriété originale						\$0.00
Construction/rénovation				\$63,619.00	\$550,000.00	\$613,619.00
Coûts de location						\$0.00
Honoraires professionnels						\$0.00
Mobilier et équipements essentiels	\$12,000.00					\$12,000.00
(Autres activités pertinentes au projet)						\$0.00
<b>TOTAL</b>	<b>\$12,000.00</b>	<b>\$0.00</b>	<b>\$0.00</b>	<b>\$63,619.00</b>	<b>\$550,000.00</b>	<b>\$625,619.00</b>

Mis à jour: 27-06-97

JT 02 1997 14:07 FR BMLD - REGINA 306 787 3164 A SEC D'ETAT P 05/07

**CALENDRIER DES TRAVAUX / RAPPORT D'ACTIVITÉS****1997-1998**

Nom du projet: CSF de Regina

Description:

ACTIVITÉS	ÉCHÉANCIER
Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement	Complété
Acquisition de la propriété originale	Complété
Finalisation des plans et devis	Complété
Dessins / préparation du site	Complété
Appels d'offres	Complété
Construction	Juillet 1997
Rénovation	n/a
Préparation / aménagement des salles de classes et aires de travail intérieures	Complété
Aménagements extérieur et paysagers	Juillet 1997
Ouverture officielle	Pas encore établie
(Autres activités pertinentes)	

**CALENDRIER DES TRAVAUX / RAPPORT D'ACTIVITÉS****1997-1998**

Nom du projet: CSF de Saskatoon

Description:

ACTIVITÉS	ÉCHÉANCIER
Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement	Complété
Acquisition de la propriété originale	Complété
Finalisation des plans et devis	Complété
Dessins / préparation du site	Complété
Appels d'offres	Complété
Construction	Septembre 1997
Rénovation	Septembre 1997
Préparation / aménagement des salles de classes et aires de travail intérieures	Complété
Aménagements extérieur et paysagers	Août 1997
Ouverture officielle	Aucune de prévue
(Autres activités pertinentes)	



**Ministère  
de l'Éducation  
de la Saskatchewan**

## Fiche d'expédition de télécopie Fax transmittal form

Date: 2 juillet 1997  
Heure/Time: 13:51

Nombre de pages envoyées /  
Number of pages sent: 7

Si l'envoi n'est pas complet, contactez / If fax is not complete, contact: **Brigitte**

**Prière de faire parvenir à /  
Please deliver to:**

Nom/Name: Jean-Gilles Francoeur

De / At: Patrimoine canadien

Téléphone/Telephone: (819) 994-2964

Télécopieur/Telecopier: (819) 953-6580

**Expéditeur /  
From:**

Nom/Name: René Archambault

Téléphone/Telephone: (306) 787-6089

Télécopieur/Telecopier: (306) 787-3164

L'original suivra / Original will follow:  
 Oui / Yes  Non / No

**Message:**

**Bureau de la minorité de langue officielle / Official Minority Language Office  
1500, 4e avenue / 1500 - 4th Avenue  
Regina Saskatchewan Canada S4P 3V7**



**À l'Internet / On the Internet:  
<http://www.sasked.gov.sk.ca/bmlo/>**